



Entrée interdite à toute
personne étrangère au service

**Véhicule
d'intervention**

**INTERDIT SAUF
2 ROUES MOTORISÉS**

Monte-charge
réservé exclusivement
au transport de marchandises

INTERDIT
DE
FUMER

Ne pas encombrer

STOCKAGE
INTERDIT
ESCALIER DE
SECOURS

Accès aux pelouses
interdit au public

du lundi au vendredi
de 8h00 à 10h00

arrosage en eau non potable

